

17.526 - Initiative parlementaire

Rendre possible la densification de l'urbanisation en fixant des priorités dans l'inventaire ISOS

(déposée le 15 décembre 2017 au Conseil national par le conseiller national Hans Egloff)

1. Enjeux

L'initiative demande que la loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN), l'ordonnance concernant l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (OISOS) et la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) soient réaménagées de manière à ce que la densification du milieu bâti ne soit pas inutilement entravée.

Le 18 janvier 2022, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) a décidé de proposer de classer l'initiative. Une minorité Graber propose de ne pas classer l'initiative.

2. Position de la FRI et de l'USPI Suisse

La FRI et l'USPI Suisse recommandent de ne pas classer l'initiative et de soutenir la minorité Graber.

3. Motifs

L'initiative demande une modification de la LPN, de l'OISOS et de la LAT de manière à ce que les plans directeurs cantonaux puissent, dans certaines circonstances, s'écarter de l'ISOS lorsque des intérêts publics le commandent, en particulier la densification de l'urbanisation vers l'intérieur du milieu bâti. Cette initiative reste pertinente. En effet, s'il convient de protéger les objets d'importance nationale conformément à la LPN, il convient aussi de densifier l'habitat et de freiner l'étalement urbain, conformément à la LAT.